



Concours de Belote

Samedi 08 Novembre 2025
à 13h30

à la salle des fêtes « Lapeirousia » de Lamérac

Inscriptions : 06 82 78 45 26 / 06 64 46 54 76



Téléthon

Vente de citrouilles
au profit du « téléthon »



Marché de Noël

Dimanche 07 Décembre 2025

à partir de 10h00
salle des fêtes « Lapeirousia »

Inscriptions au 06 73 66 26 60 ou 06 08 23 76 59
ou par email : compagnonschampêtres@gmail.com



Commande de Sapins de Noël



Organisée par l'APE de l'école de Guimps.
Les bénéfices serviront à financer des projets
Ou l'achat de matériel pour les enfants.
Renseignements : apeguimps@gmail.com
A commander avant le 13/11/2025



Contacts utiles :

Mairie : 05.45.78.05.24 Mail : mairie@montmerac.fr
Facebook : Commune de Montmérac – Application PanneauPocket
Pompiers 18 ou 112 – Gendarmerie : 17
Secours médicaux (SAMU) : 15 ou 112 Dépannage EDF : 08.10.33.30.16



Flash Info
N° 2
Novembre 2025



Jumelage



Comme vous l'avez su dans une précédente communication, nous avons créé un jumelage entre notre commune et Woelfling- Les-Sarreguemines en Moselle.

Le jumelage franchira une nouvelle étape les 15 et 16 Novembre 2025 avec la signature de la charte.

A cette occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir une délégation venue de Woelfling pour partager ensemble des moments de convivialité, d'échanges et d'amitié.

Nous reviendrons vers vous prochainement pour de plus amples informations.

Aménagement de sanitaires

Pour le confort du personnel communal et pour une mise en conformité, un local sanitaire a été aménagé dans l'atelier municipal : lavabo, douche, 2 WC dont un avec accès extérieur PMR raccordés à un nouveau système d'assainissement.



Dans le cadre des voyages scolaires, la commune peut éventuellement vous apporter un soutien financier.

Projet « Tiers Lieu » Maison des associations



Information

L'appel d'offres restreint a permis de sélectionner 3 candidats.

Nous avons reçu les offres des cabinets d'Architectes sélectionnés. Une analyse est en cours avec le soutien de l'Agence Technique Départementale afin de désigner le cabinet retenu.



La Municipalité souhaite rappeler à l'ensemble des administrés les règles à respecter en tant que propriétaires de chiens, afin d'assurer la tranquillité, la sécurité et la propreté de l'espace public.

Comportement en public

- Les chiens doivent être tenus en laisse dans tous les lieux publics, sauf dans les espaces spécifiquement autorisés.
- Il est strictement interdit de laisser divaguer son animal sur la voie publique.
- Le propriétaire doit rester maître de son chien en toutes circonstances.

Propreté et respect de l'environnement

- Les déjections canines doivent être ramassées immédiatement par le propriétaire. Le non-respect de cette obligation est passible d'une amende.

Responsabilité et bien-être animal

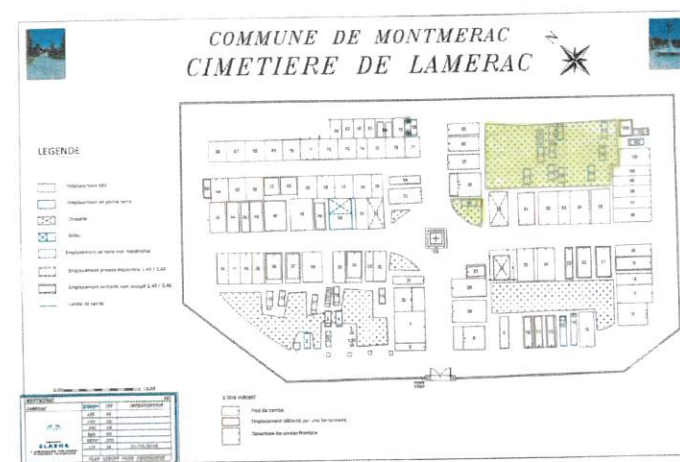
- Les chiens doivent être identifiés (puce ou tatouage), vaccinés et détenus dans des conditions garantissant leur bien-être.
- Les aboiements excessifs peuvent constituer une nuisance sonore et faire l'objet de sanctions.

Chiens catégorisés ou dangereux

- Les chiens classés en 1^{re} ou 2^e catégorie doivent être déclarés en mairie, tenus en laisse et muselés dans les lieux publics.
- Le propriétaire est pleinement responsable des dommages causés par son animal.

Comptant sur le civisme de chacun pour préserver la qualité de vie et la sécurité de tous les habitants. La Municipalité vous remercie de votre compréhension et de votre coopération.

Cimetière de Lamérac



Lancement de la 2^{ème} tranche des travaux dans le cimetière de Lamérac

Reprise des concessions sans acte.

(Voir partie jaune du plan joint)

Les travaux devraient commencer mi-novembre

Commémoration du 11 Novembre



A l'occasion du 11 Novembre, une cérémonie aura lieu à chaque monument aux morts.

11h à Montchaude / 11h30 à Lamérac



À l'issue de cette commémoration, un apéritif vous sera offert par la municipalité



Repas des Aînés



Pour perpétuer la tradition, la municipalité est très heureuse de recevoir ses aînés. Pour ce moment de convivialité, votre conjoint ou conjointe est cordialement invités.

Le Mardi 11 Novembre à 12h
à la salle des fêtes « Lapeirousia » de Lamérac